



## Appel à candidature 2011 – Programme de mobilité FAT2E

L'appel à candidature 2011 du programme de mobilité professionnelle « *France-USA Technology Transfer Exchange program* » (FAT<sup>2</sup>E) est ouvert jusqu'au **28 janvier 2011**. Les modalités d'inscription sont décrites sur le site <http://www.tt-fellow-exchange.org>.

Pour cette nouvelle édition, le Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) a de nouveau confié l'organisation au **Réseau C.U.R.I.E.**, association vouée à la valorisation des résultats de la recherche publique et au transfert de technologies.

Les résultats seront publiés courant **février**.

### Objectifs

Les objectifs du programme « *France-USA Technology Transfer Exchange Program* » (FAT<sup>2</sup>E) sont de développer un cycle d'échanges durables avec les États-Unis et de donner l'opportunité à des chargés de valorisation français et américains de développer des relations professionnelles en échangeant sur leurs bonnes pratiques, sur des dossiers ou projets communs.

### Modalités

Ce programme donnera la possibilité à **des professionnels français confirmés ou ayant plus d'une année d'expérience** du transfert de technologies, tels que des chargés de valorisation expérimentés issus d'universités, d'écoles, d'organismes de recherche et de filiales de valorisation ou toute autre structure ayant mandat pour opérer dans le domaine de la valorisation de la recherche, de bénéficier de ce programme d'échange de **1 à 3 mois** dans une structure de valorisation américaine entre **Mars et août 2011**.

En outre, un soutien financier de **2 500 €** sera attribué à chaque lauréat français afin de couvrir une partie de leurs frais de mission. Cette somme peut être abondée par l'établissement d'origine du candidat ou par la partie américaine, sous forme d'aide au logement et au séjour.

L'existence de liens préalables avec un partenaire ou une institution d'accueil américains n'est pas obligatoire mais fortement recommandée de façon à inscrire le séjour de l'expert dans un cycle d'échange et de collaboration. Le MAEE, par l'intermédiaire de la section scientifique du Consulat de Boston, apportera certes son concours pour la mise en relation mais il revient au chargé de valorisation de réaliser un travail d'identification préalable aux États-Unis, le but de cette identification étant de faire coïncider les intérêts du partenaire français avec la structure d'accueil américaine et d'approcher une structure américaine ayant des points communs avec son homologue français.

La Mission pour la Science et la Technologie de l'Ambassade (MS&T) attire également l'attention des candidats sur **l'engagement que représente la lettre de soutien de la présidence**



**de leur université** d'appartenance. De même, la MS&T attache du prix à ce que l'établissement d'origine du candidat, récipiendaire de la bourse, puisse apporter un soutien complémentaire (visa, logement, etc.).

A l'issue de ces échanges, les candidats devront rédiger un **rapport en anglais** mettant l'accent sur l'expérience acquise ainsi que les éléments susceptibles d'être partagés avec d'autres structures de valorisation. Le rapport précisera également le contenu des collaborations engagées et la suite envisagée des échanges.

Une session de bilan et de restitution de l'expérience des candidats pourra être organisée par le Réseau C.U.R.I.E., conjointement avec le MAEE avec la mise disposition des rapports qui seront rendus publics en fin d'année.

L'appel à candidature sera clos le **28 janvier 2011** (dépôt de candidature en ligne).

Pour plus d'informations sur l'échange, rendez-vous sur :

<http://www.tt-fellow-exchange.org/>

Pour toute question, veuillez contacter **le secrétariat** du Réseau C.U.R.I.E. :

[secretariat@curie.asso.fr](mailto:secretariat@curie.asso.fr)

### **IMPORTANT !**

1/ Nous souhaitons attirer l'attention des candidats sur la nécessité d'anticiper la demande de visa nécessaire au séjour (minimum 2 mois à l'avance) si elle est réclamée par l'Université d'accueil (la situation varie d'un établissement à l'autre et selon la durée). Les coûts de la demande de visa sont inclus dans la bourse accordée. Dans tous les cas, un refus de visa pour l'accompagnement d'une personne tierce ne serait être une cause de désengagement du candidat-lauréat.

Pour toute information complémentaire concernant la procédure des visas, vous pouvez vous rendre sur le site du programme : <http://www.tt-fellow-exchange.org/index.php?id=30>

2/ Une fois sélectionné, le lauréat s'engage à mettre en œuvre l'organisation de son séjour == dans les meilleurs délais ==, notamment pour éviter les surcoûts liés à des réservations aériennes tardives.

3/ Tout changement de situation du lauréat devra être signalé au Réseau Curie et à la MS&T.